

AULNAYSIENS, AULNAYSIENNES

RÉVEILLONS-NOUS !

L'ouverture du chantier Centre Gare et les nuisances qui en résultent pour tous quant à l'accès à la gare et au marché, mais aussi la prolifération des constructions de petits immeubles collectifs dans toute la zone pavillonnaire d'Aulnay, rendent de plus en plus urgente la **MOBILISATION DE TOUS LES AULNAYSIENS** pour obtenir de la municipalité l'élaboration d'un nouveau **PLAN d'OCCUPATION des SOLS (P.O.S.)**

NOTRE ACTION PASSÉE

Les associations de défense de l'environnement des différents quartiers d'Aulnay, qui ont fusionné pour créer notre association, se battent depuis plusieurs années pour préserver le caractère pavillonnaire dominant de notre ville et y maintenir une qualité de vie pour laquelle les Aulnaysiens ont choisi d'y habiter.



*Destruction du pavillon Loewel
Notre patrimoine à la casse*

Si, en particulier, nous nous sommes opposés au projet "pharaonique" du Centre Gare, c'est pour des raisons très concrètes qui ne sont aucunement "politiciennes" :

- gigantisme avec escroquerie au COS (2000 m² en plus du COS légal), avec les conséquences sur la densification, la circulation, les nuisances...
- destruction du "pavillon LOEWEL" élément d'un patrimoine rare dans notre banlieue,
- non respect de la démocratie locale : cahier des charges secret et consultation-bidon de Décembre 88,
- destruction des espaces verts : les 2400 m² d'origine seront réduits de la moitié,
- risque géologique pour les constructions riveraines, dû aux 3 niveaux de parking dans un sous-sol contenant des inclusions de gypse.

Nous n'avons pas obtenu la remise en cause du projet, mais le jugement rendu le 14 Septembre par le tribunal de grande instance

de Bobigny satisfait notre demande d'élargir la mission de l'expert nommé afin qu'il puisse donner son avis sur la nature des techniques employées et minimiser ainsi les risques encourus par les constructions voisines.

Nous suivons avec les riverains les autres chantiers, en cours ou à venir.
Citons entre autres :

- Le France (ancienne gendarmerie) encore sur un terrain municipal après ceux du Capitole et du Centre Gare.
- Les Résidences d'Aulnoye (avenue A. France)
- Av. du Gros Peuplier (N° 4, 19, 20)
- Carrefour Av. de Nonneville rue d'Aligre
- Route de Bondy (N° 43, 160)
-

NOTRE ACTION A VENIR : NON A LA DENSIFICATION D'AULNAY

Face à cette sur-densification encouragée, quoi qu'elle en dise, par la municipalité et éventuellement souhaitée par les instances régionales et nationales dans le cadre du schéma directeur de la Région Parisienne, il nous faut affirmer notre volonté :

**LES QUARTIERS PAVILLONNAIRES ET VERTS
SONT LES POUMONS DE LA RÉGION PARISIENNE.
POUR RESPIRER NOUS DEVONS LES PRÉSERVER.**

**CELA PASSE A AULNAY PAR
LA RÉVISION URGENTE DU P.O.S.**

- pour contenir la frénésie des promoteurs et spéculateurs
- pour prévoir les circulations, les transports nécessaires,
sans oublier les piétons et les deux roues
- pour limiter les emprises publiques aux besoins réels.
- pour protéger les espaces verts.

Nous demandons à participer aux groupes de travail officiels pour l'étude de ce nouveau P.O.S. afin d'y défendre le point de vue des habitants qui veulent réellement maintenir et améliorer la **QUALITÉ DE LA VIE à AULNAY.**

**VIVE AULNAY SOUS BOIS !
NON A AULNAY SOUS BETON !**

21/11/90

Bulletin d'adhésion à l'**ASSOCIATION DE SAUVEGARDE ET DE DÉFENSE DE
L'ENVIRONNEMENT D'AULNAY-SOUS-BOIS**

(A.S.D.E.A., ass. déclarée sous le N° 3834)

Je soussigné(e), NOM : Prénom :

Adresse :

déclare adhérer à l'Association de Sauvegarde et de Défense de l'Environnement d'Aulnay-sous-Bois,
et lui verser la cotisation de 50 F pour l'année 1991 (Chèque à l'ordre de ASDEA)

Signature :